

DEMANDE DE PRELEVEMENT

J'autorise le créancier désigné ci-dessous à faire

prélever, en sa faveur, auprès de l'Etablissement teneur de mon compte, les sommes dont je lui serai redevable au titre :

N° NATIONAL D'EMETTEUR

FR 16 ZZZ 444273**de ma participation aux prestations de votre association suivant notre contrat.**

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR	
Nom :	Prénom :
N° :	Rue :
Code postal :	
Ville :	

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER	
Nom :	
N° :	Rue :
Code postal :	
Ville :	

COMPTE A DEBITER			
Codes		N° du compte	Clé R.I.B.
Etablissement	Guichet		

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER	
Nom : A.D.A.F. de Paris	
N° : 28	Rue : place Saint-Georges
Code postal : 75 009	
Ville : PARIS	

Date :

Signature :

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 1.04.80 de la Commission Informatique et Liberté.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte

à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige

sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai

le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'EMETTEUR

FR 16 ZZZ 444273

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR	
Nom :	Prénom :
N° :	Rue :
Code postal :	
Ville :	

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER	
Noms : A.D.A.F. de Paris	
N° : 28	Rue : place Saint-Georges
Code postal : 75 009	
Ville : PARIS	

COMPTE A DEBITER			
Codes		N° du compte	Clé R.I.B.
Etablissement	Guichet		

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU Cte A DEBITER	
Nom :	
N° :	Rue :
Code postal :	
Ville :	

Date :

Signature :

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, sans les séparer en y joignant un relevé d'identité bancaire (R.I.B.), postal (R.I.P.) ou de caisse d'épargne (R.I.C.E.).